

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2682 - MERCREDI 10 AOÛT 2016

ÉLECTIONS EN RDC

Encore seize mois d'attente !



Les retards ne font que s'accumuler dans l'organisation des élections

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) ne fait montre d'aucun empressement, faisant les choses à son rythme, quant à l'organisation des élections.

Le processus d'enrôlement des électeurs lancé, depuis le 31 juillet, à partir du Nord-Ubangi s'inscrit dans la durée au regard de son côté laborieux. Seize mois à compter de la date du lancement de l'appel d'offres sont requis pour parachever cette étape cruciale du processus électoral. À en croire le président de la Ceni, l'opération « est d'autant plus difficile qu'elle concerne trois-cent dix communes, cent quarante sept territoires et quatre-vingt huit mille villages ».

Avec cette approche, l'on serait bien au-delà du délai constitutionnel, consacrant de facto le fameux glissement, ce qui ne laisse plus de doute quant à l'impossibilité de tenir la présidentielle en novembre prochain.

Page 12

MUSIQUE

Barbara Kanam veut rendre hommage à M'Pongo Love



Barbara ne compte pas en rester à une interprétation sommaire comme celle de « Bakake » au New Morning en 2012, un des tubes de M'Pongo Love qui a su résister à l'épreuve du temps. L'interprète de « Bibi Madeleine » entend, cette fois-ci, livrer deux concerts de suite à Kinshasa et Brazzaville afin de perpétuer la mémoire de l'illustre disparue dont elle garde un agréable souvenir mais surtout tient pour une référence.

Initialement prévu à la fin de ce mois d'août, le double concert est reporté à une date ultérieure qui reste à confirmer. Barbara compte mettre à profit le temps qui lui reste à y travailler. Le défi est loin d'être mince car, soutient-elle, « je vais lui rendre hommage et faire au mieux pour qu'elle ne soit pas oubliée ».

Page 13

DGM

Une chercheuse de HRW quitte la RDC pour non renouvellement de visa



Ida Sawyer

Ida Sawyer, chercheuse de l'ONG Human Rights Watch (HRW) a quitté le territoire congolais le 9 septembre après le refus à sa requête de renouvellement de visa alors qu'elle travaille en RDC depuis janvier 2008. Réagissant à ce sujet, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga cité par l'AFP a juste fait observer que cela répond au « principe de réciprocité entre États » prenant exemple sur le sort généralement réservé aux Congolais à l'étranger. « Certains gouvernements ne se justifient jamais lorsqu'ils refusent d'accorder un visa à un Congolais », s'est-il contenté de déclarer.

Ida Sawyer a eu à mener diverses recherches à travers le pays et ses enquêtes sont à la base de nombreux rapports de HRW dénonçant régulièrement des cas de violation des droits de l'Homme en RDC.

Page 12

FORUM SOCIAL CONGOLAIS

Kinshasa abrite la 4^e édition

Le secrétariat du Forum social congolais (FSC) confirme la tenue de la quatrième édition prévue du 28 au 30 août. L'activité entend développer en faveur de la population congolaise un espace de construction et de propositions participatives d'alternatives pour une amélioration de la gouvernance sociale, économique et politique. L'objectif visé est de favoriser la convergence des forces sociales en vue de leur positionnement efficace face aux défis de

la démocratie et de la promotion sociale en RDC. L'invitation est lancée à toutes les organisations sociales de la RDC et d'autres pays, en vue de se joindre à cette importante activité organisée « dans un contexte de balbutiement politique et d'incertitudes sociales, à la veille de la fin constitutionnelle du mandat des institutions issues des élections de 2011 ».

Page 12

ÉDITORIAL

Abcès

Il se confirme de jour en jour que la Libye est bien devenue, comme on le craignait, l'un des pays les plus instables, les plus dangereux, les plus imprévisibles de la planète où la violence la plus extrême se conjugue avec les trafics les plus inhumains. Livrée aux extrémistes de tout poil qui surfent sur le désordre institutionnel créé par l'élimination de Mouammar Kadhafi, elle s'est transformée en un abcès purulent qui menace désormais l'Afrique tout autant que l'Europe et qui s'avère de jour en jour plus dangereux pour la paix dans cette partie du monde.

Ne revenons pas sur l'écrasante responsabilité des puissances occidentales dans le drame que vit le peuple libyen depuis cinq ans. Niée jusqu'à une date récente par les dirigeants des pays qui commirent cette erreur historique sans tenir aucun compte des mises en garde que leur adressaient les Africains, elle s'impose de jour en jour comme une évidence. Et – du moins faut-il l'espérer – elle les incitera à cesser de s'immiscer dans les affaires intérieures d'Etats indépendants dans le seul but d'imposer un mode de gouvernance prétendument démocratique qui est tout sauf exemplaire.

Interrogeons-nous, en revanche, sur la façon dont les Africains eux-mêmes peuvent aujourd'hui contribuer à sortir nos frères libyens du précipice dans lequel ils ont été ainsi plongés. Il est clair, en effet, que la communauté internationale n'a aucune chance de ramener la paix dans ce pays et cela quels que soient les moyens déployés pour y parvenir. Nous en avons eu la preuve accablante au Proche et au Moyen-Orient, mais aussi dans la Corne de l'Afrique tout au long des dernières décennies.

Même si l'Union Africaine ne semble guère armée, dans le moment présent, pour aider les autorités libyennes à imposer leur autorité sur l'ensemble du territoire et éradiquer la menace islamiste qui pèse sur lui, c'est elle et elle seule qui détient la clé du retour à la paix dans cette partie du continent. L'amener à en prendre conscience et à agir dans ce sens est donc un devoir pour tous ses dirigeants.

Est-il absurde, irréaliste, d'imaginer que le Congo s'engage dans cette bataille pour la paix comme il le fit lorsque sa plus haute autorité, Denis Sassou N'Guesso, tenta au péril de sa vie de faire entendre la voix de la raison dans la crise qui menaçait de plonger la Libye dans le chaos de la guerre civile ?

Les Dépêches de Brazzaville

BONNE GOUVERNANCE

Le Congo invité à adhérer au « Partenariat pour un gouvernement ouvert »

La Jeune chambre des ONG a, dans une déclaration rendue publique le 7 août à Brazzaville, plaidé pour que l'Etat et le Parlement puissent s'approprier le projet de participation au sommet mondial du « Partenariat pour un gouvernement ouvert » (PGO), prévu du 7 au 9 décembre prochain à Paris en France



Yvon Patrick Ongagna (DR) de l'action publique. « Le partenariat s'attache, au niveau international, à promouvoir la transparence de l'action publique et la gouvernance ouverte, à renforcer l'intégrité publique, à combattre la corruption et à exploiter les nouvelles technologies ainsi que le numérique pour renforcer la gouvernance publique, promouvoir l'innovation et stimuler le progrès. Les valeurs de notre nouvelle République se confondent avec cette initiative internationale. Le Congo a tout à gagner dans ce processus », a souligné le coordonnateur général de la Jeune chambre des ONG,

Yvon Patrick Ongagna. Ainsi, pour faire aboutir leur plaidoyer, les responsables de cette ONG se sont repartis en trois équipes. La première est relative à la recherche documentaire ; la deuxième à la demande du financement participatif, et enfin, l'échange, la persuasion des responsables politico-administratifs et l'institutionnalisation d'un organe public sur la gouvernance ouverte. Notons que la Jeune chambre des ONG est une plateforme regroupant des experts en développement et consultants en action publique, issus de quelques organisations non gouvernementales congolaises. Elle est considérée par ses initiateurs comme la nouvelle société savante et civile congolaise. Quant au PGO, il compte en son sein quelques pays africains comme la Tanzanie, le Kenya, le Liberia, le Ghana, la Tunisie, le Malawi, la Sierra Léone. La présidence tournante est actuellement assurée par l'Afrique du sud qui passera en décembre le témoin à la France.

Parfait Wilfried Douniama

VIS DES PARTIS

Kessaki Maba Ngayoko élu président du MSDP Brazzaville

L'intronisation du bureau fédéral du Mouvement social pour la démocratie et la paix (MSDP) a eu lieu, le 6 août, sous la direction du président national de cette formation politique qui fait partie de la majorité présidentielle, Pascal Ngalibo. Kessaki Maba Ngayoko a été élu à la tête du bureau du MSDP Brazzaville comportant dix-huit membres.

Le bureau fédéral intronisé a été élu peu avant, dans le cadre d'une campagne de structuration des organes intermédiaires que le parti a amorcée depuis quelques temps sur l'ensemble du territoire national. Le bureau du MSDP Brazzaville, dont Kessaki Maba Ngayoko a désormais

la charge de coordonner, est composé de dix-huit membres. Il est secondé par Jean Maurice Kintombo, élu au poste de secrétaire général. Ce premier bureau fédéral aura pour mission essentielle d'organiser et de structurer le parti dans la ville capitale, en vue de bien relever les défis et préparer les échéances à venir. Il est renforcé par une commission de contrôle et d'évaluation placée sous la direction de Tinel Malanda en qualité de président, suivi de Alain Bruno Bokoko, élu vice-président de la même commission. À la faveur de cette intronisation, les membres et sympathisants du MSDP ont remis au président fédéral, les attributs du parti ainsi que les textes de loi de la République.

Il s'agit entre autres, des statut et règlement intérieur du parti ; les copies de la Constitution du 25 octobre 2015 ; la loi n°21-2006 du 21 août 2006, sur les partis politiques en République du Congo, ainsi que les copies du projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso pour lequel ce parti soutient indéfectiblement. Lancé officiellement le 28 février 2016, le MSDP a pour objectifs, entre autres de renforcer l'unité nationale ; promouvoir la cohésion et la justice sociales ; surtout de combattre la corruption, la concussion et le détournement des deniers, véritable obstacle au développement d'un pays.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service),
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Rencontre à Oyo entre les présidents Patrice Talon, R.M.Christian Kaboré et Denis Sassou N'Guesso

En séjour à Oyo, dans le département de la Cuvette, le président Denis Sassou N'Guesso a reçu ses homologues béninois, Patrice Talon, et burkinabé, Rock Marc Christian Kaboré, arrivés respectivement le 8 et le 9 août.

Les trois chefs d'Etat se sont recueillis, ce 9 août, au cimetière d'Edou, le village natal du président congolais, avant de visiter, après un déjeuner, les ranches de la périphérie de cette localité où Denis Sassou N'Guesso développe des activités agropastorales depuis de longues années.

Les présidents Patrice Talon et Rock Marc Christian Kaboré visitent le Congo pour la première fois depuis leur accession à la magistrature suprême de leurs pays, le 6 avril 2016, pour le Béninois et, le 29 décembre 2015, pour le Burkinabé.

Le Congo entretient de bonnes relations avec ces deux pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Sans doute Denis Sassou N'Guesso et ses hôtes profiteront de leur rencontre pour parler des questions d'intérêt commun et, de façon générale, celles qui occupent l'actualité africaine et internationale.

La Rédaction

COOPÉRATION CONGO/FRANCE

Le colonel Christian Piot, nouvel attaché de défense au Congo

Le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo et l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, ont assisté le 08 août à Brazzaville, à la présentation officielle de Christian Piot, attaché de défense, chef de mission de coopération défense près l'ambassade de France au Congo.

Ce dernier a été présenté officiellement, au cours d'une cérémonie qui a rassemblé les hautes autorités congolaises en charge des questions de défense et de sécurité au niveau politique et militaire. Outre sa présentation, cette cérémonie consacre également le renforcement des liens d'amitié, de coopération entre les deux armées de la République du Congo et de la France. Elle témoigne aussi le strict respect de la souveraineté et des engagements internationaux des deux pays.

Le colonel Christian Piot a une longue expérience militaire comme en témoigne sa biographie rendue publique au cours de cette cérémonie. Né le 04 mai 1968 à Troyes en France, il a réussi sa carrière à l'école militaire interarmes et passé trois années dans l'artillerie. Après cela, il a été admis dans le corps des officiers de carrière. La première partie de sa carrière a été consacrée à l'opérationnel. Il a



Poignée de main entre le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo et Christian Piot, attaché de défense (Photo Reims Madzou Ngatali)

servi successivement au 3e régiment d'infanterie de marine à Vannes ; au 23e bataillon d'infanterie de marine à Dakar au Sénégal ; et au régiment de marche du Tchad à Noyon.

Dans le cadre de sa profession, l'attaché de défense, chef de mission de coopération défense près l'ambassade de France au Congo a participé à plusieurs opérations en Arabie Saoudite, en Irak, en République centrafricaine, au Tchad, en Bosnie, au Kosovo, en Guyane et en Répu-

blique de Côte d'Ivoire.

Le colonel Christian Piot est chevalier de la légion d'honneur et officier dans l'ordre national du mérite français. Rappelons que la présentation officielle d'un attaché de défense est conforme à la pratique diplomatique et militaire. Au Congo, l'acte est mis en œuvre grâce aux orientations du président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, son excellence Denis Sassou N'Guesso.

Fortuné Ibara

ARSEL

Une nouvelle plate-forme des consommateurs de la SNE

Dénommée, « Espace des consommateurs », cette plate-forme devra réunir les ONG et associations des consommateurs, les organisations patronales et l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel). A l'issue d'une rencontre mardi ayant réuni ces trois entités, les participants ont convenu d'appuyer la SNE pour la mise en place d'un tarif social et la lutte contre les fraudes...

Pour le directeur général de l'Arsel, Emile Opangault, cette première réunion officielle avec les associations des usagers, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, l'Uni-Congo, l'Unoc et l'Union congolaise des petites et moyennes entreprises, vise non seulement à informer les associations des consommateurs, mais aussi à instaurer un partenariat avec l'agence de régulation en vue de promouvoir un dialogue sectoriel.

« En prenant l'initiative de rencontrer ces organisations et usagers, l'Arsel entend jouer pleinement le rôle qui lui est dévo-



Les participants à la réunion des consommateurs

lu, tel que stipulé dans les textes réglementaires en vigueur dans notre pays », a indiqué mardi Emile Opangault.

Au cours des échanges, les participants ont insisté

sur le rôle de l'Arsel dans la réforme du secteur de l'électricité ; la problématique liée à l'accès à l'énergie ; la qualité de service de l'électricité auprès des consommateurs du Congo,

ainsi que l'implication des usagers dans le processus de mise en œuvre de la grille tarifaire.

« Les participants se sont engagés à appuyer la Société nationale d'élec-

tricité (SNE) dans la recherche des mécanismes pouvant favoriser la diminution du taux d'effort sur le coût de branchement, afin de faciliter l'accès des consommateurs au réseau électrique et dans la lutte contre les fraudes et branchements illicites », note le communiqué final de la réunion.

Rappelons que l'Arsel, à l'origine de cette activité, a été créée par une loi en avril 2003, dont la vocation est d'assurer la régulation, le contrôle et le suivi des activités des exploitants et des opérateurs du secteur de l'électricité au Congo. A en croire Emile Opangault, cette agence veille également à la protection des consommateurs et au respect de leurs droits en ce qui concerne le prix, la fourniture, la qualité de l'énergie électrique, et tient à promouvoir la concurrence et la participation.

Fiacre Kombo



ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ET DE LA CAMPAGNE D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC) – ET LA MAITRISE DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE (MCE)



NOTE D'INFORMATION

Date de publication :	10 Août 2016
Pays :	Congo Brazzaville
Agence d'exécution :	MEH/Cellule d'Exécution du Projet (CEP)
Nom du Projet/ Etude :	Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO) 2100150028193
Numéro de Prêt/Don :	Recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation des études et de la campagne d'Information, d'Education et de Communication (IEC) – et la
Nom de la Demande de Propositions (DDP) :	Maitrise de la Consommation d'Énergie (MCE)
Méthode de sélection :	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (Sélection Basée sur la Qualité et le Cout (SBQC)
Date de publication de l'AMI :	02 juin 2015
Date de publication de la DDP :	28 octobre 2015
Date d'ouverture des propositions techniques :	23 décembre 2015 à 13 heures 30 minutes
Date d'ouverture des propositions financières :	23 janvier 2016 à 13 heures 30 minutes
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié :	03 juin 2016
Nom de l'attributaire du Contrat :	AMICODE Congolaise
Nationalité :	CRP sis Communauté des Sœurs Anne-Marie Javouhey
Adresse :	BP: 15 216 – Tél. : +242 05 524 63 75 / 582 47 30
Montant du Contrat	E-mail : associationmateya@yahoo.fr
Date de démarrage du Contrat :	Brazzaville – République du CONGO
Durée d'exécution du Contrat :	89 271 582 F CFA Hors Taxes
Synthèse de l'objet du Contrat :	17 Août 2016
Nombre total de soumissionnaires :	3 mois (2016), 3 mois (2017), 3 mois (2018),
Soumissionnaire 1	-Obtenir un consensus de tous les acteurs impliqués sur la nécessité de la mise en œuvre des options stratégiques du secteur électrique ;
Nom :	-promouvoir, dans une démarche participative, l'adoption de comportements énergétiques citoyens tels que : l'acceptation de la facturation de
Nationalité :	l'électricité au juste coût et dans l'optique de l'introduction du prépaiement, l'adhésion au principe d'efficacité énergétique et la condamnation
Adresse :	des fraudes et du vandalisme sur le réseau d'électricité.
Notes techniques :	-sensibiliser tous les acteurs, notamment publics, sur la nécessité d'avoir et de respecter une planification sectorielle de long terme.
Prix évalués :	04
Notes finales	AMICODE
Classement :	Congolaise
Soumissionnaire 2	CRP sis Communauté des Sœurs Anne-Marie Javouhey
Nom :	BP: 15 216 – Tél. : +242 05 524 63 75 / 582 47 30
Nationalité : Congolaise / Sénégalaise	E-mail : associationmateya@yahoo.fr
Adresse :	Brazzaville – République du CONGO
Notes techniques :	92,86
Prix évalués :	109 920 530 FCFA HT
Notes finales	89,51
Classement :	1er
Soumissionnaire 3	VIZEUM Management Consulting / Afrique Emergence Conseil
Nom :	Congolaise / Sénégalaise
Nationalité :	VIZEUM Management Consulting
Adresse :	54, Avenue de l'indépendance – Centre ville
Notes techniques :	Tél. : +242 01 955 55 55
Prix évalués :	E-mail : contact@vizeumconsulting.com
Notes finales	République du Congo
Classement :	Afrique Emergence Conseil
Soumissionnaire 4	D 34, Cité BCEAO – Dakar – République du Sénégal
Nom :	Tél. : +221 33 820 63 91
Nationalité :	E-mail : aec@afriqueemergenceconseil.com
Adresse :	76,26
Notes techniques :	77 518 613 FCFA HT
Prix évalués :	79,82
Notes finales	2ème
Classement :	DMI Consultants/ GERMACOR International (*)
Soumissionnaire 4	Congolaise/ Canadienne
Nom :	666 rue Sherbrooke Ouest, suite 500
Nationalité :	Montréal (Québec) Canada H3A 1E7
Adresse :	Tél. : +1 514 692 4604
Notes techniques :	Courriel : fmulambu@gemacor.com
Prix évalués :	72,73
Notes finales	Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) (*)
Classement :	Congolaise/ Burkina Faso
Soumissionnaire 4	Avenue Maréchal Lyautey – Enceinte Château d'eau SNDECHU
Nom :	Poto Poto Brazzaville– BP. 152
Nationalité :	Tél. : +242 05 527 70 36 Brazzaville – République du Congo
Adresse :	72,18

(*) Offres non admises pour l'évaluation financière : note technique inférieure à 75 points
(Section 2-IC 21.1)

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

Le Directeur du Projet
Geoffroy GANKOUE – DZON.

FÊTE DU 15 AOÛT

Près de 200 femmes de Ouenzé reçoivent des pagnes

L'ancien député de la deuxième circonscription du cinquième arrondissement de Ouenzé, Serges Bouya a remis, le 6 août, des pagnes aux femmes à la mairie, en vue de leur permettre de célébrer la fête de l'indépendance du Congo

Serges Bouya a expliqué que le geste s'inscrit dans le cadre de l'amour qui lie un enfant à ses parents en cette période festive. Peu avant son entrée dans la salle, l'on voyait des jeunes filles mères, les femmes âgées d'au moins 40 ans manifester leur joie. Accueilli par un chant, l'ancien député a salué les femmes avant de témoigner son attachement à ces mamans qui donnent la vie.

Près de 200 pagnes ont été distribués aux femmes par l'ancien député de la deuxième circonscription de Ouenzé en compagnie de quelques unes de la commission d'organisation. « Je vous salue toutes car cela fait des jours que



Serges Bouya remet les pagnes aux femmes (adiac)

nous ne sommes pas vu. Je vous ai apporté ce don pour vous souhaiter une bonne fête de l'indépen-

dance. Ce petit geste n'est qu'un symbole qui lie l'enfant à sa mère », a-t-il dit.

Au terme de la cérémonie, une des bénéficiaires, Marceline Ngamené a indiqué « je bénis Serges Bouya parce que j'ai été servie très vite sans problème. J'ai bénéficié d'un pagne pour la fête de 15 août, et cela me permettra de célébrer aussi la fête de l'indépendance de mon pays. C'est un enfant que nous avons vu évoluer ici à Ouenzé. Qu'il aille de l'avant ».

Une autre, Blanche Mpian déclare : « nous ne pouvons pas l'oublier; il était avec nous ici, il est revenu vers ces mamans pour témoigner son attachement à nous. Les paroles que nous puissions lui adresser ne sont que celles de bénédiction ».

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION

Le Congo et le Cameroun souhaitent la rentrée académique pour octobre prochain

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a reçu le 4 août, en audience, l'ambassadeur du Cameroun au Congo, Hamidou Komidor Njimoluh au sujet de l'Université inter-Etats, un des instruments de l'intégration sous régionale

L'entretien entre les deux hommes a porté sur la réalisation du projet de cette université Congo-Cameroun à

Ouessou dans le département de la Sangha et à Sangmélina au Cameroun, explique l'ambassadeur à sa sortie d'audience. Ce projet est né de la volonté des deux chefs d'Etat, poursuit-il, avant d'annoncer qu'il avance normalement pour le camerounaise. Selon lui, il y a une grande visibilité du projet. Au Congo, il a souhaité l'harmonisation du plan d'action avec la partie camerounaise.

A la question de savoir la date exacte d'ouverture de l'université, Komidor Njimoluh a indiqué : « Ne soyez pas pressé, ce projet se réalise d'ici à la fin de l'année académique, entre septembre-octobre. Mais les commissions sont déjà en branle pour que ça soit quelque chose de très effective ».

Le ministre de l'Enseignement supérieur Bruno Jean Richard Itoua explique que

la rencontre avec l'ambassadeur a eu pour objectif de finaliser le travail. « Le Congo avait mis en place un plan d'action pour le projet de construction de l'université inter-Etats à Ouesso et à Sangmélina. Dans les jours à venir, les experts vont finaliser leur travail et présenter les documents au gouvernement avant de se rendre au Cameroun. Cette université regroupera les étudiants,

les programmes et les enseignants des deux pays », a-t-il conclu.

Notons que les étudiants de cette université bénéficieront des enseignements sur l'agriculture et les technologies de l'information et de la communication au Cameroun. Cependant au Congo, la formation sera axée sur les filières agroforestières, les sciences et la technologie appliquée.

Lydie Gisèle Oko

Démenti sur la rumeur d'une maison qui serait transformée en refuge des malfrats à Pointe-Noire

Une certaine opinion a couru ces derniers jours les rues de la ville océane relative à l'information qui avait été publiée sur le site d'un Journal faisant état d'une maison inachevée en plein ville de Pointe-Noire, à l'image d'un cimetière appartenant à l'une des autorités est une rumeur montée de toutes pièces par les auteurs de ces écrits. Cette rumeur a été inventée dans le seul but de créer la confusion dans l'opinion. Selon la famille-gestionnaire de cette maison, cette information ne traduit ni de près ni de loin ce qui est réellement celle-ci. Cette maison est bien habitée par des gens ayant bien rempli préalablement les obligations dignes des personnes avec

une moralité irréprochable et vivant paisiblement en harmonie avec nous qui sommes leurs logeurs.

Non, il n'existe ni fumeurs, ni grands brigands qui habiteraient cette maison. Et chaque personne qui y habite est libre de faire usage d'un rideau de son choix devant sa porte. C'est pour cela que certains habitants de la maison ont utilisé certains emblèmes de certains partis politiques. Nous, famille-gestionnaire défions quiconque qui pourra nous apporter les preuves contraires à ce que nous venons d'avancer.

Malanda Dieudonné
Tel : 06 650 24 99



« Elbo Suites » prêt à accueillir ses futurs occupants

L'immeuble de dix niveaux, à usage commercial, dénommé Edith Lucie Bongo Ondimba « Elbo Suites » a ouvert ses portes à ses futurs occupants le 4 août dernier à Brazzaville.

La cérémonie d'inauguration a été rehaussée de la présence du premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, du ministre du commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolelas, du ministre du tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault et du personnel de la société Ben'tsi Immo Sci. Avec plus de 52 mètres de hauteur et une superficie totale bâtie de 13 348 mètres carrés, l'immeuble Elbo se dresse désormais majestueusement au cœur de Brazzaville sur la rive du fleuve Congo. Sa destination commerciale a conduit la direc-

tion de Ben'tsi Immo Sci à retenir le nom de « Elbo Suites ».

Ce nom, a dit le manager de Ben'tsi, Habib Gueye, combine à la fois l'excellence de l'œuvre de construction de Mme Edith Lucie Bongo Ondimba et les services de haut standing que cette société entend offrir dans le cadre de la gestion de cet immeuble.

« Elbo Suites est le premier projet immobilier de notre société. Il est le pas liminaire que nous posons dans les secteurs de la promotion et de la gestion immobilière dans notre pays. La construction de



l'immeuble Elbo a été rendue possible grâce à l'accord de Mlle Yacine Queenie Bongo Ondimba et M. Omar Denis Junior Bongo Ondimba, propriétaires du terrain. », a indiqué le manager de Ben'tsi.

« Elbo Suites » va offrir à sa clientèle des bureaux, des salles de réunion, des appartements de haut standing, un restaurant gastronomique, ainsi qu'un Spa en cours d'aménagement, comblant ainsi partiellement le déficit de cadre de travail et de logements de standing à Brazzaville.

Sa mise en exploitation, a dit Habib Gueye, contribuera sans aucun doute à la promotion du tourisme au Congo. Les certificats Norme française et Haute qualité environnementale, a-t-il déclaré, obtenus dans le cadre de la construction d'Elbo, font de Ben'tsi la pionnière dans la réalisation de ce type d'infrastructure en Afrique subsaharienne.

« Le choix d'obtenir ces certificats répond à l'objectif majeur de préservation de l'environnement cher à nos associés en phase avec les engagements pris par notre pays au niveau mondial. Pour atteindre ces objectifs, notre société en qualité de maître d'ouvrage a mis en place une organisation de chantier structurée autour



de cinq principaux acteurs : un maître d'ouvrage délégué ; un maître d'œuvre ; une société générale de construction ; un bureau de contrôle et un coordonnateur SPS », a renchéri Habib Gueye. Pour sa part, l'architecte Karelle Koubatika a indiqué qu'en terme de marketing et de commercialisation, « Elbo suites », avec la labellisation Norme française-Haute qualité environnementale est une première en Afrique subsaharienne.

« Une charte chantier vert en vigueur sur le site, était rigoureusement suivie, le confort, la santé des usagers sont bien définis par des matériaux et équipements adéquats mais surtout les performances environnementales et sanitaires qui sont les points clés de notre opération », a déclaré le Dr Karelle Koubatika.



HUAWEI

SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500
FCFA HT



BUROTOP IRIS



HUAWEI

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000
FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

AUDIT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ

Quatre cabinets ont soumissionné

L'ouverture des plis des cabinets d'audit a eu lieu le 9 août à Brazzaville, en présence de la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, des représentants de l'Onusida, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

L'audit concerne, entre autres, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU), le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), le laboratoire national. « Ces établissements publics de santé sont des structures de haut niveau qui doivent apporter des réponses stratégiques et opérationnelles dans les domaines aussi importants que la santé de la mère et de l'enfant, de la population... », a expliqué l'inspecteur général de la Santé, Richard Bileckot.

Ainsi, selon lui, la ministre de la Santé et de la Population a pensé qu'il faut diagnostiquer la réalité financière de ces établissements, leur organisation,



La ministre de la Santé assistant à l'ouverture des plis. Crédit photo Adiac

leurs méthodes de travail et de pratique en termes d'offre de services, faire une analyse bien fournie de la situation avant d'apporter des réponses aux problèmes de santé. Pour des raisons d'objectivité, pour la première fois, tout se fera suivant une démarche d'audit externe en dehors des rapports d'inspection qui se font d'habitude. Les partenaires comme la Banque mondiale, l'OMS et l'Onusida ont déjà donné leur accord de principe pour un appui technique et financier dans

cette démarche, s'agissant notamment de l'offre des services de santé. « Le projet de société du président de la République fait de la santé une urgence des temps présents à laquelle il faut apporter des solutions », a rappelé Richard Bileckot. La ministre de la Santé et de la Population a souligné que ce travail ne doit pas tarder. Jacqueline Lydia Mikolo s'est par ailleurs dite satisfaite de savoir que les partenaires de ce département ministériel sont toujours là pour un accompagnement.

Rominique Nerplat Makaya

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

La Fondation Sounga signe un partenariat avec la Banque postale du Congo

La Fondation Sounga, présidée par Danièle Sassou N'Guesso et la Banque postale du Congo, que dirige Calixte Médard Tabangoli, ont signé le 09 août à Brazzaville un partenariat pour l'allocation des micros crédits aux femmes.

L'initiative d'octroi de ces micros crédits aux femmes fait partie d'un vaste programme dénommé Sounga Ngai, un incubateur de l'entrepreneuriat, piloté par la Fondation Sounga. L'idéal est de formaliser toutes les activités entreprises par les femmes et d'organiser des business plans à leur bénéfice afin que leurs activités deviennent de véritables petites et moyennes entreprises (Pme). L'octroi de cette somme

pour leurs enseigner les bases de l'entrepreneuriat en terme de management, de fiscalité, de comptabilité et autres. Il est vrai que moins d'une entreprise sur deux est viable au bout de deux ans. Finalement, au bout de cinq ans, on peut compter cinq entreprises viables sur dix », a expliqué Danièle Sassou N'Guesso.

En effet, le fait de fournir des ressources aux femmes tout en promouvant l'égalité des sexes

peut accélérer la croissance économique, tout en contribuant à atténuer les effets de la crise financière actuelle et des crises à venir.

La Fondation Sounga œuvre pour l'autonomisation des femmes Congolaises ainsi qu'à la lutte de toutes formes de violences. Les micro crédits alloués aux femmes vont impulser davantage l'entrepreneuriat féminin dans leurs différents secteurs d'activités. « Les objectifs de la Fondation Sounga sont nobles et ils devraient être accompagnés. Nous sommes très engagés à mettre en place des micro crédits au bénéfice exclusif des femmes. Aider une femme c'est soutenir toute une famille. Dans nos sociétés, les femmes sont également les gardiennes de la morale », a commenté Calixte Médard Tabangoli.

Rappelons que l'initiative de la Fondation Sounga, première du genre au Congo, se greffe à celles des institutions congolaises comme à celles d'ailleurs, qui notent que pour parvenir à l'entrepreneuriat féminin, il faut : relever les taux d'alphabétisation des femmes ; accroître la participation des femmes dans la population active et renforcer les politiques en matière d'emploi en faveur des femmes ; améliorer l'accès des femmes au crédit ; promouvoir les droits et la participation des femmes dans la vie politique ; élargir les programmes sur la santé reproductive ainsi que les politiques d'aide à la famille.

Fortuné Ibara

FAO

L'agriculture commerciale, responsable de la déforestation des zones tropicales

Un rapport de la FAO indexe l'agriculture commerciale à grande échelle, responsable de la déforestation dans les zones tropicales et subtropicales.

L'expansion des zones agricoles se fait en général au détriment des forêts, plutôt « un mauvais » moyen d'assurer la sécurité alimentaire selon le rapport, intitulé « Forêts et agriculture : défis et possibilités concernant l'utilisation des terres ». Pour la FAO, il n'est pas nécessaire d'abattre des forêts pour produire plus de nourriture. Entre 200 et 2007, 7 millions d'hectares de forêts ont disparu chaque année dans les pays tropicaux, les terres agricoles augmentant de 6 millions d'hectares dans le même temps. Pourtant pour l'étude, les forêts sont des outils efficaces pour remplir les Objectifs de développement durable (ODD) adopté en septembre 2015. Ceci pour diminuer la prévalence de la sous-alimentation et le nombre de personnes sous-alimentées, mais aussi améliorer la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques ou l'accès à une énergie durable, et lutter contre les changements climatiques.

Le Journal de l'environnement rapporte les propos de la directrice de la division de la FAO, chargée des politiques et des ressources forestières, Eva Müller: « on peut parvenir à une sécurité alimentaire grâce à l'intensification agricole et à d'autres mesures telles que la protection sociale plutôt qu'à travers l'expansion des zones agricoles qui se ferait aux dépens des forêts ».

L'étude nous enseigne que couper une forêt, c'est se priver d'un écosystème précieux, avec notamment le cycle de l'eau, la conservation de la nature, le piégeage du carbone ou des mécanismes naturels de lutte contre les ravageurs. Sans compter que les forêts ont une incidence sur les climats locaux et protègent les habitats des pollinisateurs, ainsi que d'autres espèces.

La FAO note que la déforestation dans les zones tropicales et subtropicales est surtout imputable à l'agriculture commerciale à grande échelle (40%) suivie de l'agriculture de subsistance locale (33%), et aux infrastructures (10%), à l'expansion urbaine (10%) et à l'extraction minière (10%), « avec, cependant, des variations importantes selon les régions ».

C'est une production agricole commerciale axée vers l'exportation. Elle peut effectivement générer certains avantages économiques et améliorer la sécurité alimentaire mondiale, indique la FAO. Mais il se peut qu'elle contribue peu à la production alimentaire au niveau local et national. Or en Afrique, c'est la petite agriculture qui est le principal moteur de la déforestation. Par contre, l'agriculture commerciale à grande échelle est à l'origine de seulement un tiers de la déforestation en Afrique.

L'étude note des situations contrastées en fonction de la croissance démographique et de la modification des habitudes alimentaires, des changements d'ordre agricole, comme l'évolution des marchés, des améliorations technologiques et des interventions politiques actives et enfin, de la sécurité des régimes fonciers et de la gouvernance des changements d'utilisation des terres.

« Une analyse des cadres juridiques a montré qu'il était important de reconnaître formellement les droits traditionnels reposant sur les droits fonciers coutumiers, en particulier, pour les personnes vulnérables et tributaires des forêts », recommande l'Organisation. « Le cadre institutionnel devrait être constitué d'organisations de la société civile et du secteur privé ainsi que d'instances publiques », conseille la FAO, qui encouragent les systèmes de certification volontaire et les engagements en faveur de la déforestation zéro.

Pour Eva Müller, « les gouvernements doivent assurer aux communautés locales la sécurité des droits fonciers et des droits forestiers. L'agriculteur est le mieux placé pour savoir comment gérer ses propres ressources, mais souvent il ne dispose pas des instruments juridiques pour le faire ».

Noël Ndong



Danièle Sassou N'Guesso et Calixte Médard Tabangoli lors de la signature du partenariat. (photo adiac)

est également conditionné par une série de formations, de six semaines, offerte par la Fondation Sounga.

« Un incubateur est une sorte d'école à l'entrepreneuriat. La Fondation Sounga propose de recevoir les femmes issues de tous les départements du Congo

dans les ménages et dans la société a des incidences très considérables sur le développement.

L'accroissement des opportunités offertes aux femmes dans l'entrepreneuriat, les travaux publics, l'agriculture, les finances et dans d'autres sec-

SOUDAN DU SUD

L'ONU menace de poursuivre en justice les auteurs de violences sexuelles

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies chargée de la question des violences sexuelles dans les conflits, Zainab Hawa Bangura, a déclaré le 8 août que les auteurs et autres commanditaires de ces actes au Soudan du Sud devront rendre compte.

« Pour moi, une chose pour laquelle je vais me battre jusqu'à ce que je quitte l'ONU, est de faire en sorte que toutes les personnes qui commettent ces crimes au Soudan du Sud rendent des comptes », a dit Zainab Hawa Bangura à la presse. « Ceux qui pensent qu'ils vont pouvoir s'en tirer à bon compte doivent plaisanter car nous les poursuivrons. Peu importe qui ils sont et où ils sont. Nous les poursuivrons et les tiendrons responsables de ces crimes », a-t-elle ajouté.

L'ONU a proféré ces menaces puisqu'une enquête préliminaire de l'organisation sur les récents combats et ses conséquences a révélé que les forces de sécurité gouvernementales ont « perpétré meurtres, viols, pillage et destruction de propriétés. Au moins 217 cas de violence sexuelle ont été recensés dans la capitale, Juba, entre les 8 et 25 juillet ».

Devant cette réalité des faits, la représentante spéciale s'est dit « très en colère et très déçue » que ces crimes continuent d'être commis malgré plusieurs réunions avec le président Salva Kiir et le premier vice-président Riek Machar dont les conclusions ont été rendues publiques dans les communiqués signés en 2014. Dans ces textes les deux dirigeants se sont engagés à mettre fin et prévenir les agressions sexuelles.

« Je suis une femme africaine et j'ai vu comment des femmes ont souffert. Elles ont souffert pendant de longues années de guerre civile. Elles ont ensuite pu se réjouir pour la première fois de leur vie après que leur pays a obtenu son indépendance, pour finalement voir leurs espoirs et attentes brisés lorsque le pays a replongé dans la guerre », a déclaré Zainab Hawa Bangura. Elle s'est dit particulièrement irritée par les nouvelles allégations apparues à la suite des derniers affrontements entre les deux dirigeants rivaux Salva Kiir et Riek Machar ainsi que leurs factions respectives.

Pour ce faire, la représentante spéciale a demandé au gouvernement sud-soudanais de prendre toutes les mesures nécessaires afin de mettre un terme aux viols et violences contre les femmes et les filles dans le pays. « Toutes les mesures doivent être prises par le gouvernement pour mettre un terme à cela, a insisté la représentante spéciale. La première obligation pour tout gouvernement est de protéger ses propres citoyens ; les enfants ne peuvent pas aller à l'école ; les gens ne peuvent pas aller travailler ; les femmes ne peuvent pas obtenir de l'eau - ils ne peuvent rien faire sans la paix ». « Si vous ne protégez pas votre propre peuple, vous invitez de ce fait la communauté internationale à venir offrir une protection à vos propres citoyens », a-t-elle continué, soulignant que l'ONU fera tout son possible pour veiller à ce que les victimes de viols reçoivent des soins, une assistance et un soutien adéquats et pour mettre en place un mécanisme pertinent.

Nestor N'Gampoula

UE/ACP

Un rapport évalue des progrès accomplis par l'Accord de Cotonou

La Commission européenne (CE) a publié son rapport d'évaluation des progrès accomplis dans l'atteinte des principaux objectifs du partenariat entre l'Union européenne (UE) et les pays Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP).

Selon l'évaluation, l'Accord de partenariat de Cotonou (APC) a considérablement contribué à l'éradication de la pauvreté, à l'appui à l'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale, ainsi qu'au renforcement de la capacité des organisations régionales à intervenir dans la question des conflits. Pour le commissaire de l'UE à la Coopération internationale et le développement Neven Mimica, « les résultats de cette évaluation sont une étape importante, en termes de mise en place de nos relations futures avec des partenaires ACP ». Il pense que cela va permettre la consolidation des acquis actuels, tout en améliorant le partenariat dans les domaines où les progrès peuvent encore être réalisés. La finalité étant de « garantir la prospérité pour tous », a-t-il ajouté.

L'accord de Cotonou, à forte portée géographique et en termes de domaine, court jusqu'en 2020. Son évaluation permettra de dégager des enseignements qui pourront faciliter la réflexion sur les orientations d'après 2020, entre l'UE et les pays ACP.

Noël Ndong

Les Etats-Unis demandent l'appui des Nations unies

Face à la situation sécuritaire de plus en plus inquiétante au Soudan du sud, les Etats-Unis ont demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'envoyer 4.000 hommes supplémentaires à Juba, la capitale.

Le vote pourrait avoir lieu cette semaine au Conseil de sécurité des Nations unies. Le projet de résolution présenté, propose de déployer une force régionale autorisée à « utiliser tous les moyens nécessaires » pour assurer la sécurité à Juba et dissuader les attaques contre les bases de l'ONU.

La force régionale serait placée sous le commandement de la Minuss (Mission de l'ONU au Soudan du Sud), force très cri-

tiquée pour ne pas avoir protégé des dizaines de milliers de civils réfugiés dans ses bases. Selon le projet de résolution, un embargo sur les armes serait imposé au gouvernement sud-soudanais si le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon signalait des « obstacles » au déploiement des troupes. Le projet de résolution devrait également prolonger le mandat de la Minuss jusqu'au 15 décembre 2016.

Les Etats-Unis exhortent en effet les pays de la région à fournir des troupes pour envoyer les soldats sur le terrain « dès que possible », selon le texte

obtenu par l'AFP. Les dirigeants africains ont approuvé le mois dernier, un plan visant à envoyer une force régionale au Soudan du Sud. Selon l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), le gouvernement sud-soudanais a accepté le principe de l'envoi sur son territoire d'une force régionale. Les récents combats à Juba, entre les forces gouvernementales du président Salva Kiir et les fidèles de l'ex-chef rebelle Riek Machar, ont fait au moins 300 morts, plus de 60.000 réfugiés et mis en péril un fragile accord de paix.

Josiane Mambou Loukoula

 **BUROTOP IRIS**

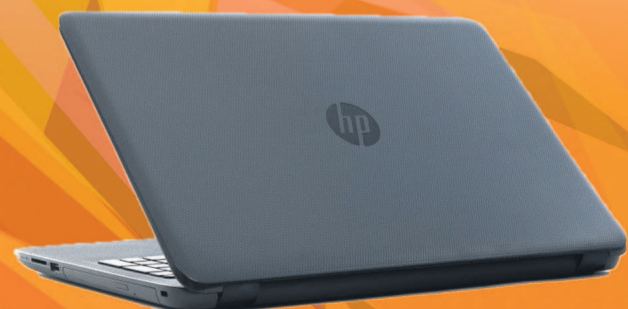
 **Gold Partner**

LAPTOP HP NOTEBOOK

à **199.000**
FCFA HT
Seulement !



- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD



**Garantie
3 ans**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

TCHAD

Idriss Déby Itno promet une lutte « implacable » contre le terrorisme

Lors de sa prestation de serment, le 8 août à N'Djamena pour un nouveau mandat, le président tchadien, Idriss Déby Itno a promis mener une lutte implacable contre le terrorisme.

Idriss Déby a prêté serment devant le Conseil constitutionnel et les membres de l'Assemblée nationale, comme le recommande la constitution tchadienne.

« Je suis le président de tous les Tchadiens », a déclaré Idriss Déby, promettant dans la foulée de mener « une lutte implacable contre le terrorisme partout où il menace nos intérêts et notre sécurité ».

Plusieurs chefs d'Etat sont arrivés dans la capitale tchadienne pour l'occasion. Parmi les invités figurent les alliés du Tchad contre les groupes djihadistes au Nigeria (Boko Haram) et dans le Sahel : Muhammadu Buhari (Nigeria), Mahamadou Issoufou (Niger), Ibrahim

Boubacar Keita (Mali), Roch Marc Christian Kaboré (Burkina Faso) et Mohamed Ould Abdel Aziz (Mauritanie). La France a été représentée par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Idriss Déby a été officiellement proclamé vainqueur de l'élection du 10 avril dès le premier tour avec 59,92% des voix, le chef d'Etat tchadien a déclaré :

Arrivé second du scrutin d'avril avec 12,77% des voix, le chef de file de l'opposition, Saleh Kebzabo, s'est dit « déçu » par la présence du ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Il a indiqué que l'opposition avait maintenu lundi l'opération « ville morte » pour pro-



Idriss Déby Itno lors de son investiture @Brahim Adj/Afp

tester contre la réélection d'Idriss Déby, qu'il qualifie de « hold-up électoral ».

Signalons que Idriss Déby a prêté serment dans un climat très tendu après la mort d'un manifestant à N'Djamena. Un jeune tchadien a été

tué dimanche par balle alors qu'il manifestait suite à l'appel de l'opposition, un rassemblement interdit pour des raisons de sécurité. Quatre personnes auraient aussi été blessées.

Comme samedi, où un mee-

ting avait été dispersé par la police anti-émeute, l'opposition avait décidé de maintenir dimanche sa « marche pacifique », bravant l'interdiction décrétée par le ministre de l'Intérieur.

Yvette Reine Nzaba

CANAL+ OVERSEAS S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

ACCÉDEZ AU MEILLEUR DU FOOT

20 000 FCFA* LE DECODEUR

LES BOUQUETS **CANAL+**

* Offre soumise à conditions du 01/08/2016 au 30/09/2016 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

06 877 92 92 (COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

NÉCROLOGIE

Le Club Athletic renaissance Aiglon Cara et la sous-section de Poto-Poto ont la profonde douleur d'annoncer aux sympathisants, ami(e) et connaissances le décès de Bernard Moumbolo (Mana hôtel Domingo) trésorier dudit club, survenu le 29 juillet 2016 en Afrique du Sud. La veillée mortuaire se tient au croisement de l'avenue Miadeka et Gamboma à Ouenzé. La présence est obligatoire et la date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Kanga ont le profond regret d'informer les amis et connaissances le décès de leur frère le commandant Kanga Kiba « Amboulou Willy Mano », survenu à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, le mercredi 03 Août 2016. La veillée mortuaire se tient à Makabandilou arrêt Terre jaune. L'inhumation est prévue pour le mercredi 10 août 2016



Arcade Arnaud BIKONDI, familles LEMBION ONTSONDO, GAEBO et OPANI ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur beau-père, beau-frère, père et oncle M. GAEBO NGAYINO Basile, survenu ce mardi 08 août 2016 à l'hôpital des armes militaires Pierre MOBENGO. La veillée mortuaire se tient au domicile familial au n° 26 de la rue Motaba lycée Thomas SANKARA, arrêt de bus : La pépinière (derrière CIESPAC). La date relative aux obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Ignamout Sandra, agent des Dépêches de Brazzaville, et familles ont le regrets d'informer parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante, soeur, fille et grand mère, la veuve Ignamout née Alongo Jeanne décès survenu ce vendredi 5 août 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°28 de la rue Okassa mikalou II voir arrêt de bus lycée Thomas Sankara, la date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-13h)



AVIS DE PERTE



Il est demandé à **M. Ghandour Ali**, de nationalité libanaise, de se rapprocher des "Dépêches de Brazzaville" pour le retrait de sa carte de résident qu'il a perdue à Brazzaville.

Veillez contacter M. Stanislas Okassou, téléphone : 06 625 03 68

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Tsump Waxi Etat Jolice, je désire désormais être appelé Tsump Ngampio Jolice.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

VIE ASSOCIATIVE

Isgard exclut son président de l'association



Les membres de l'Isgard (adiac)

L'Association en réseau des diplômés de l'institut supérieur de gestion de l'université Marien-Ngouabi (Isgard) a exclu, le 6 août, l'ancien président dont le nom n'a pas été révélé de l'association, lors de l'assemblée générale ordinaire, dirigée par Dimitri Arnel Brice Ikoulé à l'École supérieure africaine des cadres des chemins de fer et de gestion des transports

Les membres de cette association reprochent au président sortant sa démission de l'association, sans avoir préalablement informé l'assemblée générale. Autre motif : l'opacité dans la gestion des finances de l'association. « *L'assemblée générale prononce son exclusion de l'association conformément aux articles 16 et 20, respectivement en application des statuts et règlement intérieur. A cet effet, elle exige au président sortant le remboursement des sommes non justifiées.*

L'assemblée générale démet le bureau exécutif et les contrôleurs de l'association », ont-ils indiqué dans le communiqué final lu par le trésorier, Darius Okana.

Au cours de cette assemblée, une commission ad hoc composée de trois membres a été mise en place, présidée par Rachelle Taty. La fonction de secrétaire revient à Dimitri Ikoulé et celle de trésorier à Darius Okana. Cette commission ad hoc a pour mission de préparer l'assemblée générale en décembre prochain.

Outre cette exclusion de l'ancien président, l'assemblée a pris plusieurs résolutions, entre autres, l'adoption avec amendement du rapport de l'assemblée générale 2009 et 2010.

Elle demande également au bureau exécutif de faire l'état des lieux du patrimoine

de l'association et prendre acte du rapport financier de 2011 à 2015. L'assemblée recommande par ailleurs au prochain bureau exécutif de réviser les procédures comptables, administratives et financières de l'association.

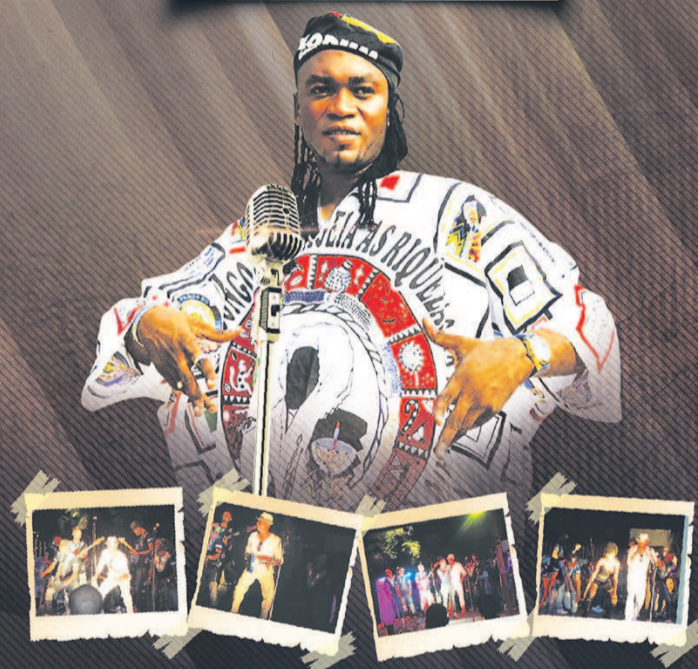
Notons que l'Isgard existe depuis 20 ans au Congo. Il a pour but de réunir, dans un cadre défini par ses statuts, les diplômés de l'institut supérieur de gestion et toute autre personne physique et morale qui y adhère. Ses missions : établir et entretenir, entre les anciens étudiants, des relations amicales et de solidarité. Utiliser ces relations au profit des associés pour favoriser le placement des anciens étudiants et dans un intérêt général d'œuvrer pour le développement du commerce, de l'industrie, des finances et d'autres domaines de gestion.

Lydie Gisèle Oko

Djason philosophe

The winner, O vencedor, el caliente

& SUPER NKOLO MBOKA



En spectacle SHOW acoustique tous les samedis

à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA
25 bis rue HAOUSSAS Rond point Poto-poto

+242 06 948 19 26 | djasonphilosophe@gmail.com | Djason philosophe | Djason philosophe

TV5MONDE AFRIQUE

DIFFUSEUR OFFICIEL DES JEUX OLYMPIQUES DE RIO 2016

TV5MONDE | Cérémonie d'ouverture, ce soir à 23h55

Également sur tv5monde.com/jo2016

Promo-Vacances 2016

INITIATION A LA COMPTABILITE OHADA SUR ORDINATEUR

Organisée par le Cercle « Gestion & Développement » avec l'appui du Cabinet d'Expertise-Comptable JPI

Inscription : 10 000 F CFA, PAF : 100 000 F CFA (exception aux élèves et étudiants)

Durée de la formation : 20 séances de deux heures chacune selon la disponibilité de l'apprenant

Notre adresse : 1^{er} étage immeuble Mboli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprog, RN2
Tél.: (00242) 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64

Email: syscohadapourtous@gmail.com



ÉLECTIONS EN RDC

Encore seize mois d'attente !

L'opération de révision du fichier électoral lancée, depuis le 31 juillet, au Nord-Ubangi est d'autant plus difficile qu'elle concerne 310 communes, 147 territoires et 88.000 villages.

Pendant que l'opposition continue de revendiquer la tenue des élections dans le délai constitutionnel en faisant une fixation, à la limite excessive, sur la date du 19 décembre censée consacrer la fin du deuxième et dernier mandat du président Joseph Kabila, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ne fait montre d'aucun empressement, faisant les choses à son rythme, sans pression. C'est depuis le 31 juillet dans la province du Nord-Ubangi qu'a été lancée l'opération d'enrôlement des électeurs dans la perspective d'établissement d'un nouveau fichier électoral fiable censé remplacer celui des derniers scrutins réputé anachronique et suranné. Ce processus d'actualisation des données qui passe notamment par l'identification et l'enregistrement de nouveaux majeurs mais aussi des membres de la diaspora s'inscrit dans la durée au regard de son côté laborieux. Cet exercice de révision du fichier électoral, à en croire les experts de la Céni, devra s'étendre au maximum sur seize mois à compter de la date du lancement de l'appel d'offres. Inévitablement, tout

concourt à dire qu'on sera bien au-delà du délai constitutionnel consacrant de facto le fameux glissement. Pour la Céni qui, visiblement, a déjà mis une croix sur la tenue de la présidentielle en novembre prochain, il faudrait respecter toutes les étapes techniques liées au processus électoral si l'on tient à avoir des élections apaisées, transparentes et démocratiques.

Consciente qu'elle a des échéances à respecter suivant un planning de travail bien défini, la Céni sait qu'elle n'a plus droit à l'excuse après avoir nourri la population des vains espoirs quant à l'organisation des élections dans le délai constitutionnel. S'étant ensuite ravisée par rapport aux difficultés qui ont jonché le processus électoral sur fond d'un déficit criant de financement, la centrale électorale s'est finalement inscrite dans la logique de dépassement des délais constitutionnels. Elle a, pour ce faire, évoqué des contraintes techniques pour se dédouaner d'une opinion publique qui a toujours soupçonné ses accointances avec le pouvoir en place. « *Les élections, c'est une affaire de précision et non de tâtonnement* », a récemment déclaré son président Corneille Naanga dans la foulée d'un atelier de présentation et de démonstration du kit électoral aux leaders de la société civile.

Et le président de la Céni d'ajouter : « *L'opération est d'autant plus difficile qu'elle concerne trois-cent dix communes, cent quarante sept territoires et quatre-vingt huit mille villages* ». Des thèses qui rejoignent la perception du chef de l'État, Joseph Kabila, exprimée dernièrement en Ouganda où il se trouvait en visite officielle. « *Pour le moment, nous avons débuté l'enrôlement des électeurs depuis le 31 juillet. C'est un processus qui prendra du temps jusqu'à ce que nous ayons un fichier électoral* », avait déclaré le président de la République. Des propos qui avaient suscité une vive controverse au sein de la classe politique où certains, particulièrement dans l'opposition, avaient estimé qu'il s'était substitué à la Céni qui, seule, a la compétence de programmer les échéances électorales en concertation avec ses partenaires.

Les dernières déclarations du président de la Céni ne laissent plus de doute quant à l'impossibilité de tenir la présidentielle en novembre prochain.

D'où l'appel de la centrale électorale qui a invité les leaders de la société civile à s'approprier le processus électoral en sensibilisant leurs bases respectives afin d'amener un grand nombre de Congolais à s'enrôler massivement.

Alain Diasso

FORUM SOCIAL CONGOLAIS

Kinshasa abrite la 4^e édition

L'activité, à en croire l'organisateur, se donne comme défi de développer, pour la population congolaise, un espace de construction et de propositions participatives d'alternatives pour une amélioration de la gouvernance sociale, économique et politique.

Le secrétariat du Forum social congolais (FSC) a confirmé la tenue de la quatrième édition. Cette activité est prévue du 28 au 30 août dans l'enceinte de l'école primaire Lisala, dans la commune de Kasa-Vubu. Cette édition se donne comme défi de développer, pour la population congolaise, un espace de construction et de propositions participatives d'alternatives pour une amélioration de la gouvernance sociale, économique et politique. L'activité poursuit comme objectifs, à en croire le secrétariat permanent du FSC, de favoriser la convergence des forces sociales congolaises en vue d'un positionnement efficace des organisations et mouvements de la société civile face aux défis de la démocratie et de la promotion sociale en RDC.

Cette structure attend que, lors de cette quatrième édition, plus ou moins trois mille personnes issues des différentes organisations et mouvements de la société civile de l'ensemble du pays participent aux journées du FSC, partagent leurs expériences, s'enrichissent de celles des autres et contribuent à la construction des positions et stratégies communes. Parmi les résultats attendus, il y a également

une analyse cohérente des enjeux conjoncturels et un inventaire des défis pour la sauvegarde de la démocratie, l'amélioration des conditions sociales, économiques et politiques ainsi que la définition des pistes d'action; le développement des cadres de convergences entre des organisations de la société civile pour lutter efficacement en faveur des changements structurels, dans les domaines thématiques diverses de la société civile et l'établissement d'une meilleure collaboration entre les organisations de la société civile et le Conseil économique et social ainsi que ses modalités.

Le FSC, note-t-on, partie intégrante du processus du Forum social mondial et du Forum social africain, est un espace démocratique de convergence des mouvements sociaux qui militent et luttent pour un monde meilleur de justice et des droits pour tous et où l'être humain est placé au centre de tous les intérêts aussi bien économiques que politiques.

Une opportunité pour les organisations de la société civile

Le secrétariat permanent du FSC, qui confirme cette activité, a ainsi lancé une invitation cordiale à toutes les organisations et mouvements sociaux de la RDC et des autres pays, en vue de se joindre à cette importante activité organisée 56 ans après l'indépendance du pays, « *dans un contexte de balbutiement politique et d'incertitudes sociales, à la veille de la*

fin constitutionnelle du mandat des institutions issues des élections de 2011 ». Cette rencontre se veut, de l'avis de cette structure, une opportunité pour l'ensemble des mouvements de la société civile congolaise de mieux analyser le processus démocratique en RDC et de cerner les véritables causes de la dégradation sociale continue « *dans un pays qui ne manque ni des compétences ni des ressources naturelles nécessaires* ». « *Le secrétariat du FSC renouvelle son appel à toutes les femmes et tous les hommes épris de paix, de justice sociale, de la démocratie et de la solidarité de se préparer pour ce grand rendez-vous d'analyses profondes et de construction d'alternatives concrètes pour une lutte efficace contre les causes de la dégradation sociale en RDC* », a appuyé le secrétariat du FSC, qui attend un soutien financier et matériel de tous les amis du FSC, en vue de renforcer la préparation méthodologique et logistique de cette édition, qui mise sur une massive participation des mouvements sociaux de l'ensemble du pays.

Dans le programme d'activités, l'organisateur prévoit une caravane d'ouverture (solidarité avec les peuples du monde, victimes de toutes formes d'intolérance), les plénières introductives, les ateliers et carrefours thématiques, les manifestations culturelles, les stands d'exposition et les assemblées de convergence.

Lucien Dianzenza

N'DJILI

Le président de l'Union des républicains enlevé par des éléments armés

La seule version circulant en ce moment est celle de Gabriel Mundadi, porte-parole de l'Union des républicains (UR), qui accrédite la thèse d'enlèvement de son président national Norbert Luyeye.

Mundadi.

Qu'est-ce qui peut justifier ce présumé enlèvement ?

L'explication est à trouver dans la déclaration politique de l'UR publiée la veille, commente la source. Dans cette communication politique, le parti a mis une emphase soutenue sur le respect strict des délais constitutionnels invitant le peuple congolais à y veiller scrupuleusement étant entendu « *qu'il n'y aura ni élections en 2016, ni Dialogue issu de l'Accord-cadre, ni Dialogue national* » dans le format convoqué par Joseph Kabila. Pour le porte-parole de l'UR, cette déclaration est conforme à la Constitution qui garantit en son article 23 la libre expression. « *La Constitution reconnaît à tout le monde le droit de s'exprimer et d'émettre un avis contraire* », a-t-il martelé tout en sollicitant la libération immédiate et sans condition du président Norbert Luyeye. Au niveau de la police nationale, on s'abstient encore de réagir à chaud sur cette affaire, le temps d'en cerner tous les contours. Dossier à suivre.

A.D.

DGM

Une chercheuse de HRW quitte la RDC pour non renouvellement de visa

Aucun détail justifiant le refus de renouveler le visa à Ida Sawyer de la part des autorités congolaises n'a été donné.



Ida Sawyer

La Direction générale des migrations (DGM) n'a pas jugé utile de renouveler le visa d'Ida Sawyer, chercheuse senior œuvrant pour le compte de l'organisation américaine Human Rights Watch (HRW) en République démocratique du Congo. L'intéressée a dû quitter le territoire congolais, le 9 septembre, dans la soirée après le refus à sa requête de renouvellement de visa alors qu'elle travaille en RDC depuis janvier 2008. D'après l'AFP qui livre cette information, aucun détail justifiant ce refus de renouvellement de visas de la part des autorités congolaises n'a été donné. Le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga a observé à ce sujet une langue de bois arguant que cela répond au « *principe de réciprocité entre États* » prenant exemple sur le sort généralement réservé aux congolais à l'étranger. « *Certains gouvernements ne se justifient jamais lorsqu'ils refusent*

d'accorder un visa à un Congolais », s'est-il contenté de lâcher à l'AFP avant d'asséner sur un ton imposant : « *Nous ne nous justifierons pas* ».

Du côté du bureau local de HRW, on n'a pas souhaité commenter cette décision immédiatement. Pour rappel, Ida Sawyer travaille à Kinshasa depuis 2011 à Kinshasa après avoir mené d'intenses activités à Goma, Chef lieu du Nord-Kivu. Elle a eu à mener des recherches à travers la RDC ainsi que dans les zones du nord du pays et des États voisins et ses enquêtes sont à la base de nombreux rapports de HRW dénonçant régulièrement des cas de violation des droits de l'Homme en RDC. Elle mène également des activités de sensibilisation avec des groupes locaux de la société civile.

A.D.

MUSIQUE

Barbara Kanam veut rendre hommage à M'Pongo Love

L'interprète de Bibi Madeleine entend livrer deux concerts de suite à Kinshasa et Brazzaville afin de perpétuer la mémoire de l'illustre disparue dont elle garde un agréable souvenir mais surtout tient pour un exemple, une référence.

Barbara ne compte pas en rester à une interprétation sommaire comme celle de Bakake au New Morning en 2012, un des tubes de M'Pongo Love qui a su résister à l'épreuve du temps. C'est dire que l'envie lui a pris depuis de sortir le grand jeu, quitte à dédier tout un concert à la diva disparue pour qui elle a de l'admiration. Mais au départ, fait-elle savoir, l'hommage qu'elle s'est mis en tête de rendre à M'Pongo Love tient au fait qu'elle a « une admiration particulière pour les grandes voix féminines du Congo », a-t-elle confié aux Dépêches de Brazzaville. Et d'ajouter un peu tristement : « Je trouve qu'on ne les mets pas toujours en avant. Les femmes sont toujours en arrière-plan alors qu'on a eu de grandes divas comme Lucie Eyenga, M'Pongo Love et Abeti Masikini mais aussi Vonga Ye, la seule de cette époque encore en vie. On n'en parle pas beaucoup ». Aussi Barbara a-t-elle pensé y remédier à sa manière. « Comme elles ne sont plus là, j'ai envie de leur rendre hommage et je vais commencer par M'Pongo Love », nous a-t-elle dit à cet effet.

La série d'hommages aux divas congolaises disparues débute avec M'Pongo Love pour une bonne raison. En effet, Barbara est d'avis que l'interprète de Femme commerçante reste « une référence, un exemple à suivre ». De s'expliquer à cet effet de la sorte : « Elle avait un handicap mais cela ne l'a pas empêché de percer et de devenir une célébrité. Pour moi, c'est un exemple. Elle avait su surmonter son handicap au point qu'elle a réussi à être l'une des plus grandes di-

vas d'Afrique. Son histoire est touchante ». Dès lors, Barbara a l'idée de concrétiser son projet en deux phases. « J'envisage de livrer un concert en hommage à M'Pongo Love à Kinshasa mais ce concept sera aussi exporté à Brazzaville », a-t-elle expliqué. Elle entend étendre l'événement d'hommage à M'Pongo Love aux deux rives du fleuve Congo, persuadée que sa musique en faisait indubitablement la fierté.

Initialement prévu à la fin de ce mois d'août, le double concert est reporté à une date ultérieure qui reste à confirmer. Barbara compte mettre à profit le temps qui lui reste à y travailler. Son rêve de tenter « de faire comme elle ». Le défi est loin d'être mince car, soutient-elle, « je trouve qu'elle avait une voix extraordinaire ». Par ailleurs, elle se dit confortée à mener à terme son projet aussi parce que bien des gens l'y ont encouragé lui disant : « Tu as quelque chose de M'Pongo Love ». Et de nous avouer alors : « Je suis très flattée et touchée de l'entendre. Et j'en viens à penser : "Est-ce qu'elle ne m'aurait pas laissé une petite étoile..." ».

À Barbara de renchérir en dernier ressort : « Je vais rendre hommage à M'Pongo Love et faire au mieux pour qu'elle ne soit pas oubliée ». En outre, « je crois que c'est un devoir que nous devons nous assigner de perpétuer la mémoire de toutes ces grandes dames de la musique congolaise aujourd'hui disparues et si Dieu m'en donne les moyens et la force, je le ferai aussi pour Abeti et ainsi de suite », a-t-elle dit. Alors qu'elle est comptée parmi les divas congolaises, elle avoue se nourrir de cette ferme conviction : « Si aujourd'hui elles existaient, je suis sûre qu'elles m'auraient entourée de leurs bras, m'auraient encouragée et auraient pu partager leur expérience avec moi ».

Nioni Masela

MONNAIE NATIONALE

Moins de pression sur le franc congolais mais une activité toujours chancelante

Le dernier communiqué du gouvernement a fait état « des niveaux de dépréciation hebdomadaire plus maîtrisés » de la monnaie nationale après plusieurs mois d'instabilité. En effet, les premiers signes de rupture de la stabilité du cadre macroéconomique ont commencé à apparaître à la fin du dernier trimestre 2015, avant de s'accroître au courant de l'année, franchissant même pour la première fois la barre fatidique des 1 000 francs congolais pour un dollar US.

Réunis le 8 août en commission stratégique sous la présidence du Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, les membres du gouvernement ont analysé la dernière évolution du cadre macroéconomique du pays. Selon eux, le franc congolais s'est stabilisé davantage. Sur le marché de change, les niveaux de dépréciation hebdomadaire sont désormais mieux maîtrisés, ont-ils souligné. Le 4 août, l'on a observé des dépréciations respectives d'à peine 0,3 % et 0,2 % sur le marché officiel et le segment parallèle, avec des taux établis à 999,22 francs congolais/le dollar US et 1 064,87 francs congolais/le dollar US. Une semaine plus tôt, les taux officiels et parallèles ont été de 999,22 francs congolais/le dollar US et 1 065,87 francs congolais/le dollar US.

Maintenir le cap

Pour autant, le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale du Congo (BCC) a réaffirmé la nécessité de ne pas changer le dispositif actuel. Cette décision est l'une des retombées de la dernière réunion du CPM consacrée à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture économique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, ainsi que les perspec-

tives d'avenir. Les experts ont échangé ainsi sur le dispositif de la politique monétaire. De cette rencontre, il en est ressorti également la confirmation d'une tendance baissière de l'activité économique dans le pays au cours de l'année 2016, même si la croissance restera toujours au-dessus de la moyenne régionale. Et les bonnes nouvelles n'ont pas manqué, notamment la progression de près de 2 % des cours mondiaux du cuivre, la matière première qui procure la grande partie des recettes minières à la RDC. Il faut s'attendre aussi à des changements plutôt encourageants sur les cours mondiaux de pétrole à la suite des ruptures des approvisionnements et à la forte demande prévue pour le deuxième semestre.

Faut-il croire en des lendemains meilleurs ?

L'amélioration des perspectives à court terme de la Chine, premier partenaire de l'Afrique, va certainement peser lourdement sur la balance, a expliqué le FMI, mais il faudra compter également avec le choc du Brexit en Europe, la persistance de la crise financière, les turbulences sur les marchés financiers et bien entendu les risques que continue à représenter la région. Toujours dans ce rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, le FMI (Fonds monétaire international) va plus loin en annonçant un affaiblissement effectif de la croissance économique de l'Afrique subsaharienne de 1,6 % en 2016, soit la moitié des 3,3 % de 2015. C'est toute la région qui est concernée par cette sombre perspective. À l'origine des maux qui rongent les économies africaines, il y a la contraction de l'activité dans les grandes économies sur fond de la faiblesse des matières premières. La conséquence inévitable est une baisse drastique des recettes publiques des pays miniers.

Laurent Essolomwa

Avis d'Appel d'offres (AAO)

Agence Congolaise des Grands Travaux
Appel d'offres N° ACGT/DG/CGPMP/MF/AOI/10/2016

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation de marchés paru sur le site web www.arnp-rdc.org de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la RDC en date du 08 mars 2016.

2. L'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT) a inscrit, dans le cadre de son budget d'investissement, des fonds, afin de financer l'exécution des plusieurs études des projets d'infrastructures à travers la RDC, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des appareils de réflectomètre à masse tombante.

3. L'ACGT sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir plusieurs Appareils spécifiques parmi lesquels le réflectomètre portable Minidyn version 2, le réflectomètre lourd (HWD) pour mesure la déflexion des chaussées et le GPR Radar pour l'auscultation non-destructive des chaussées ainsi qu'une formation de prise en mains des différents équipements.

4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relation aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ACGT au secrétariat Permanent de la cellule de Gestion des projets et des marchés Publics l'adresse électronique contact@acgt.cd et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des marchés Publics Local « CGPMP »
1, avenue l'OUA
Commune de Ngaliema
Réf : Enceinte Procoki
République Démocratique du Congo

Email : contact@acgt.cd
+243 816185869

De 8 H 30 à 16 H 00, heures de Kinshasa.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- Expérience générale : 3 ans minimum dans la fourniture des équipements technologiques de pointe ;
- Expérience spécifique : avoir déjà fourni des matériels spécifiques de laboratoire (géotechnique, matériaux de construction ou autres) à au moins une institution (publique ou privée) à travers le monde au cours de 3 dernières années (2015 ; 2014 et 2013) appuyées par les références complètes des clients : adresse physique, e-mail, téléphone, etc. ;
- Disposer d'un chiffre affaires annuel d'au moins 600 000 000 FC au cours des trois dernières années (2015 ; 2014 et 2013).

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres du COMESA sera appliquée aux candidats éligibles, si elle est fixée dans les données particulières de l'appel d'offres. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des marchés Publics Local « CGPMP »
1, avenue l'OUA
Commune de Ngaliema
Réf : Enceinte Procoki
République Démocratique du Congo

Email : contact@acgt.cd
+243 816185869

Contre la présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de cinq cents mille franc Congolais (500 000 FC) sur le compte Rawbank intitulé « Agence Congolaise des Grands Travaux » et portant le numéro 05101-01001436101-25 USD.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 26 Aout 2016 à 12 H 00 précises, heures de Kinshasa. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des marchés Publics Local « CGPMP »

1, avenue l'OUA
Commune de Ngaliema

Réf : Enceinte Procoki
République Démocratique du Congo

Email : contact@acgt.cd
+243 816185869

Le 26 Aout 2016 à 13 h00 précises, heure de Kinshasa. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de neuf millions sept cents quatre-vingt milles francs Congolais (9 780 000 FC). Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le 27 juillet 2016

Charles Médard Ilunga Mwamba

Directeur Général

DISTINCTION

Moké film festival prime les meilleurs cinéastes

Après cinq jours de festival, le verdict a été rendu sur le 1^{er} festival international du film de Pointe-Noire «Moké film festival» qui a, le 6 août à Royal Cinéma de Mpita, décerné les palmes aux meilleurs qui se sont distingués dans leurs différentes catégories.

La tâche n'a pas été aisée pour les membres du jury du festival Moké film festival de primer six lauréats sur les 36 films présentés. Avec trois distinctions, les cinéastes de la République démocratique du Congo ont impressionné le jury qui n'a pas hésité à leur décerner les lauriers dus à leur talent et à leur culot. Un satisfecit d'autant plus méritoire eu égard à la création cinématographique innovante et florissante dans ce grand pays culturel en dépit des difficultés de tous genres qui le jalonnent. Dans cet univers où s'imbrique une pluralité de cultures, Moké film festival initié par Wilfrid Massamba, son directeur, a tenu à défendre au cours de son édition inaugurale les valeurs de partage, d'échange et de découverte à travers le cinéma.

Selon lui, les principaux objectifs du festival ont été atteints à savoir réaliser un événement pour le plus grand public, réunir les professionnels de l'audiovisuel, les diffuseurs, tourneurs et partenaires du cinéma et faciliter les échanges entre cinéastes et ac-

teurs. « Je suis issu d'une génération qui a connu et a vu disparaître l'un après l'autre les salles de cinéma au Congo. Les salles de cinéma Vog, ABC, Rex, Star, Roy, Club7 ou encore la Pagode à Brazzaville et Pointe-Noire. Le dernier théâtre de la ville océane ébranlé par les coups de bulldozers, il n'y a pas si longtemps. C'était l'époque où nous étions en culotte courte, pleins d'insouciance, l'époque des westerns. C'était l'époque où l'on se prenait pour Bruce Lee. Le temps passe, les époques changent. Il est devenu plus aisé pour un quelconque pasteur de remplir une salle de cinéma que de faire déplacer 20 personnes pendant un festival de film. Cette première édition du Moké film festival touche à sa fin avec grand espoir d'avoir mis en lumière quelques uns de nos jeunes réalisateurs. D'ici peu, les champions s'éteindront, les gagnants repartiront avec leur trophée, nous nous rendez vous à la même date dans un an. Le cinéma ne se vit pas que l'espace d'un festival,



Quelques lauréats et participants à Moké film festival Crédit photo: Adiac

L'équipe du Royal Cinéma se bat tous les jours pour proposer une programmation éclectique », a dit Wilfrid Massamba après avoir remercié tous ceux qui ont contribué à la bonne tenue de l'événement. Le baobab, cet arbre mythique chargé de symbole et d'histoire, a été le trophée remis à chaque lauréat.

Les différents prix décernés de la 1ère édition du Moké film festival sont :

Prix du Public : Calvaire d'Austin Kashala (RD Congo).
 Prix de la Presse : Bilili de Tshopper Kabambi (RD Congo).
 Prix spécial du Jury : Le chemin de Mike Cofiz (Côte d'Ivoire).

Prix du meilleur film : Pygmée et moi de Pishou Tshiovo (RD Congo)

Grand prix du festival : La maison mauve de Selim Grabaa (Tunisie).

Mention spéciale du Jury : Loudiman de Massein Pethas (Congo Brazzaville).

Hervé Brice Mampouya

JEUX OLYMPIQUES 2016

Le boxeur congolais Forel Nzalamou Malonga présent à Rio

Le boxeur de l'équipe des « Aiglons de Ponton », Forel Nzalamou Malonga, est allé à Rio la semaine dernière pour participer aux Jeux Olympiques. Il va représenter la République du Congo dans la catégorie des Super-légers (- 64 Kg) et son premier combat est prévu pour ce 10 août.

C'est un rêve qui est devenu réalité, après sa prestation remarquable lors des qualifications zone Afrique pour les Jeux Olympiques en mars dernier au Cameroun, notamment lors de sa remarquable victoire par K.O en quart de finale, face à une des têtes de série de sa catégorie, Forel Nzalamou Malonga, fort de sa médaille de bronze, avait retenu l'attention du président de la Confédération africaine de boxe. Celui-ci avait alors soutenu auprès des instances du Comité international olympique et de l'Association internationale de boxe amateur sa participation aux Jeux Olympiques de RIO. chose qui a été faite.

La décision officielle de la qualification de Forel Nzalamou Malonga a été validée le 25 juillet, et son départ pour RIO avait été un peu retardé, le temps d'achever toutes les formalités administratives et d'accréditation. C'est finalement la semaine dernière que le jeune boxeur est arrivé à Rio. Âgé de 21 ans, Forel Nzalamou Malonga signe son nom dans les annales d'une activité planétaire et acquiert une expérience olympique. Son premier combat à ces jeux est prévu pour ce 10 août et il sera opposé à Fazliddin Gaibnazarov, un boxeur de l'Équipe d'Ouzbékistan. Notons qu'après la médaille d'Or de leur jeune boxeur, Leka Francel Moussiessé aux Jeux africains de Brazzaville en septembre 2015, aujourd'hui tous les espoirs des Congolais en général et de l'équipe les « Aiglons de Ponton » en particulier portent sur Forel Nzalamou Malonga.

Hugues Prosper Mabonzo

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Marseille se met à l'heure des festivités

La ville phocéenne abritera du 13 au 15 août plusieurs activités pour le 56^e anniversaire de l'indépendance du Congo qui sera célébré cette année à Madingou dans le département de la Bouenza. L'initiative de la compagnie de conte Africa Graffitis, dénommée Esprit Mbongui, du conteur Jorus Mabilia réunira les artistes congolais et étrangers qui vont partager, pendant trois jours, la culture congolaise.

Des ateliers, des spectacles, des conférences, des animations de tous genres seront organisées au théâtre Afriki Djigui à Marseille. L'atelier initiation berceuses et contines et



Le conteur Jorus Mabilia crédit photo: DR

l'atelier danse Kibur' kiri ouvriront tous les jours les différentes activités. Le 13 août a lieu l'exposition photos «Retour à Brazzaville» de Sophie Gillmann, photographe professionnelle française qui a immortalisé à travers les clichés ses souvenirs de la ville capitale. Le spectacle «La vie ne nous rapporte que de belles choses», joué par Jorus et Kayro, est le poids de résistance de cette journée qui sera clôturée par la soirée rumba.

La journée du 14 août est réservée à l'apéro conte au cours duquel des contes sont dits autour des mets et vins servis aux convives. La conférence sur le thème « Cette année c'est dans la Bouenza » suivie de l'atelier rumba «Indépendance Tcha Tcha» mettront fin aux activités du deuxième jour. Le 15 août intervient le clou des activités avec l'apéro lecture, le cinéma débat conte. Le film «Retour à Brazzaville» de Sophie Gillmann bouclera la boucle de ces réjouissances dites «Raconter la Bouenza».

H.B.M.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

AC Léopards retrouve FCF la Source en finale

Les Léopards dames ont arraché leur qualification en finale de la Coupe du Congo, le 7 août, au Complexe sportif de Pointe-Noire en laminant AC Colombe sur un score de 4 buts à 0 en demi-finale retour. Les fauves du Niari, version féminine, retrouvent en finale le FCF la Source qui s'est imposé face à CESB à Brazzaville par 3 buts à 0.

Après avoir balisé le chemin de leur qualification en battant AC Colombe en demi-finale aller au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville 4 buts à 2, les Léopards dames du président Rémy Ayayos Ikounga ont juste confirmé leur ticket en doublant la mise 4 buts à 0 face à l'AC Colombe, soit un score total de 8 buts à 2 pour l'ensemble des deux

matches. Les buts de Léopards ont été inscrits par Marta Lucho, Patricia Mingas et Isa Diakessé, Les Léopards dames défendront cette année leur titre à Madingou face au football club féminin la Source qu'elles retrouvent en finale après une année. L'ambition des Fauves de réaliser le doublé cette année, c'est-à-dire remporter la Coupe et le championnat national direct première édition tant vers sa concrétisation en se qualifiant pour la cinquième fois consécutive en finale de la Coupe du Congo.

Détentrices du titre depuis quatre ans, notamment en 2012 à Brazzaville, 2013 à Djambala, 2014 à Sibiti et 2015 à Ouesso, les pouliches de Serge Mampouya n'entendent plus céder le trône

et affirment avoir des moyens de leur politique pour le conserver puisque les résultats de la saison le prouvent. L'équipe qui bénéficie de l'assistance de Djim Oumar, 1er vice président de la section football féminin des Fauves du Niari, n'a pas fait un faux pas depuis le début de la saison au championnat comme à la Coupe du Congo. Elle détient la meilleure attaque avec 20 buts marqués en quatre matches joués. Les Léopards ont respectivement marqué 8 buts à 1 contre Rayons du soleil et 4 buts à 1 contre CESB en championnat et pour la double confrontation contre l'AC Colombe en demi-finale de la Coupe le score est de 8 buts à 2. Toutefois, les Léopards dames devraient aborder la finale avec

beaucoup de dynamisme puisque cette même équipe de la Source les avait titillées en finale 2014 à Sibiti devant le chef de l'État et son épouse avant de l'emporter aux tirs aux buts. Le staff technique de Léopards en est conscient. «*Je félicite d'abord les filles pour le travail abattu. Nous repartons pour la conquête du cinquième titre comme fixé dès le départ par le comité de direction. La mission n'est pas facile parce qu'on finale les chances sont partagées à 50% entre les deux équipes mais nous avons visionné les matches de l'adversaire, on connaît les lacunes et les forces. Nous partons avec un moral très haut pour arracher le 5^e titre consécutif. Nous avons un groupe très discipliné et confiant.*

Je remercie aussi le président général pour son soutien indéfectible et le 1er vice-président, Djim Oumar, pour sa disponibilité sans oublier le public qui nous encourage», a indiqué Serge Mapouya l'entraîneur des Léopards.

De son côté, l'entraîneur de l'AC Colombe, malheureux finaliste, à Ouesso a reconnu sa défaite à l'issue de la double confrontation face à Léopards. «*La défaite était déjà acquise dès lors que nous avons encaissé 4 buts à Brazzaville contre 2. Nous avons eu des problèmes administratifs et nous sommes arrivés juste pour éviter le forfait parce que la Colombe est une grande équipe», a dit Bernadin Nkougou.*

Charlem Léa Legnoki

HANDBALL

Benjamin Mankou, candidat à la tête de la Fécohand

À quelques semaines de la fin de l'olympiade 2012-2016, les candidats au poste de président des différentes fédérations sportives annoncent la couleur. Au handball, Benjamin Mankou a déclaré sa candidature, le 8 août, à Pointe-Noire lors d'un café de presse organisé en présence des cadres et dirigeants de handball de la ville océane.

Benjamin Mankou a déclaré sa candidature au poste de président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) en vue de succéder à Henri Joseph Parra, président sortant. Le président de la section handball de Patronage Sainte-Anne de Brazzaville était candidat lors de

modalité de la tenue des assemblées électives des fédérations dans quelques semaines, j'ai le privilège d'annoncer présentement à l'ensemble des sportifs et, particulièrement, aux handballeurs que je ferai acte de candidature à la présidence de la fédération congolaise», a



la dernière assemblée générale élective. «*Il y a 4 ans, lors de l'assemblée générale élective de notre fédération, on s'en souvient que lorsque la situation était devenue extricable et par un élan de respect du droit d'aînesse, j'avais fait allégeance à un aîné pour prendre la tête de la Fécohand alors que j'avais toutes les chances de devenir président de celle-ci », a rappelé le candidat.*

Mais après avoir observé la marche du handball durant ces 4 ans passés, le candidat a ses ambitions et convictions toujours intactes. «*À l'orée de la nouvelle olympiade, et à la suite de la publication de la circulaire ministérielle n°143 relative à la*

déclaré Benjamin Mankou.

Cette annonce, a-t-il poursuivi, a été faite à partir de Pointe-Noire pour que les vagues de l'océan poussent favorablement l'écho de sa déclaration pour atteindre tous les départements du pays, du sud au nord et de l'est à l'ouest. Benjamin Mankou a, par ailleurs, rappelé que Pointe-Noire demeure le creuset du handball congolais, car plus de 80% des joueurs pratiquant le handball en élite ont fait leurs premiers pas dans la discipline. Parlant de son programme et son équipe de campagne, il a promis informer l'opinion publique à travers les médias dès que la campagne sera déclarée ouverte.

Ch.L.L.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Patronage dames remporte son neuvième titre d'affilée

Les trophées des équipes championnes de la ligue de Pointe-Noire ont été remis, le 7 août, par le président de la ligue de handball, Yvon Gnali Gomez, au stade Enrico Mattei lors de la cérémonie de clôture du championnat en présence des membres de la fédération. La palme d'or de l'édition 2016 est revenue respectivement à Patronage seniors hommes et dames ainsi qu'Asoc en juniors hommes

Encore pas de surprise cette année, Patronage dames a confirmé son leadership à la tête du championnat départemental en validant son neuvième titre d'affilée au terme du championnat qui s'est achevé le 7 août. L'équipe de Maurice Nguesso a conservé le fauteuil qu'il détient depuis 2008 sans partage au niveau départemental. De même, l'équipe masculine qui a pris goût de la chose depuis 2013 n'a pas cédé son fauteuil pour un 4^e titre consécutif.

La deuxième place du championnat seniors a été conservée dans les deux versions seniors messieurs et dames par l'AS Cheminots. Cependant, chez les juniors, Asoc a détrôné CTAHB qui n'a pas défendu son titre. L'équipe n'a pas été engagée dans cette catégorie cette année. Les deux premières équipes de chaque catégorie sont qualifiées pour le championnat national prévu pour début septembre à Brazzaville.

Outre les trophées des meilleurs clubs, la ligue a aussi remis un trophée d'encouragement à NHA-Sport qui a participé pour la première fois en catégorie juniors et le trophée de fair-play à l'Atlantique qui a fait ses premiers pas en catégorie seniors dames. Les diplômes de participation ont été remis à toutes les équipes. À la fin du championnat, le président de la ligue a vivement remercié les équipes engagées. «*Je suis*



La capitaine de Patronage dames reçoit le trophée des mains du président de la ligue Crédit photo Adiac

satisfait sur la discipline des athlètes et j'en appelle à l'exemplarité de tous les dirigeants », a-t-il indiqué. Yvon Gnali Gomez a, cependant, exhorté les équipes perdantes de se remettre en cause afin de bien se préparer pour les futures échéances et à celles qui sont qualifiées pour le championnat national de renforcer leurs capacités pour défendre avec honneur le département en septembre à Brazzaville. Il a également félicité les dirigeants des clubs qu'il a appelés à plus d'effort tout en formulant une invite, sans plutôt préciser la date ni l'activité au public sportif.

Patronage sollicite des matches amicaux avec l'AS Cheminots

Après la réception des récompenses, l'entraîneur de Patronage, Régis Matongo a remercié ses joueurs. «*Je remercie les enfants qui ont respecté les consignes données dès le début du championnat. Fini le championnat, nous tournons maintenant notre regard vers le championnat national qui aura lieu à Brazzaville. Nous avons la mission d'arracher une place qualificative à la Coupe d'Afrique, c'est*

pourquoi, depuis la semaine dernière, nous avons entamé la préparation dudit championnat », a dit l'entraîneur qui sollicite des confrontations avec l'AS Cheminots également qualifié au championnat pour renforcer les chances des deux équipes de Pointe-Noire.

De son côté, l'entraîneur de l'AS Cheminots, Gabriel Tchicaya, a fait une analyse sur le temps du championnat. «*D'une manière générale, j'ai constaté que le temps de préparation a été plus long que le temps de la compétition et cela provoque le stress quand nous rencontrons les grandes équipes de Brazzaville, de Kinshasa et d'ailleurs. La ligue doit s'organiser pour allonger ses compétitions pour permettre aux équipes d'être fortes, c'est d'ailleurs ce que nous avons appris en matière d'entraînement. Si vous faites rejouer le même match de Cheminots-Patronage quatre à cinq fois, le résultat ne sera pas le même », a-t-il souligné.*

Parlant du championnat national, l'entraîneur souhaite que l'administration de l'AS Cheminots s'attelle pour permettre aux enfants de changer le régime d'entraînement.

Ch.L.L.

ELIMINATOIRES CAN U-17

Les Diables rouges prennent une option vers la qualification pour le dernier tour

Les Diables rouges des moins de 17 ans ont pris une option vers le dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la Catégorie, qui se disputera l'année prochaine à Madagascar.

Les Congolais sont allés s'imposer à Windhoek (2-1), grâce à un doublé de Bercy Langa. Les Cadets congolais ont essayé de donner le sourire aux Congolais en gagnant le Challenge Issa Hayatou qui leur a servi de préparation pour ce match contre la Namibie. A l'opposé des juniors, les U-17 congolais ont maximisé leurs chances de qualification en gagnant les braves Warriors sur leur terrain. Bercy Langa a ouvert le score à la 6^e minute. La Namibie a égalisé à la 71^e minute avant que Langa ne marque le précieux but, en toute fin du match. Les Congolais ont visiblement fait le boulot. En effet, pour les Diables rouges du dernier tour qualificatif,

les Namibiens doivent faire mieux que les Congolais. Une tâche pas du tout aisée pour la Namibie, face à une équipe des Diables rouges déterminés à faire oublier les déboires de leurs aînés. Outre le match du Congo, l'Afrique du sud et la Tanzanie ont fait jeu égal (1-1). Les Comores ont dominé le Mozambique (2-1). Le Nigeria a pris le dessus le Niger (1-0). L'Égypte s'est inclinée face à l'Éthiopie (1-3). L'Angola a pris le meilleur sur l'Île Maurice (1-0). Le Ghana a laminé le Burkina Faso (5-1). Le Cameroun a écrasé le Kenya (7-0). La Zambie et le Soudan ont fait jeu égal (0-0). L'Algérie et le Gabon se sont quittés sur ce



Les U-17 congolais pendant le Challenge Issa Hayatou (Adiac)

score identique. Le Sénégal l'a emporté devant la Tunisie (3-1). La Guinée et le Maroc

se sont contentés d'un nul la Côte d'Ivoire. Tchad - Mali (1-1). Même score pour le match opposant le Bénin à est reporté au 13 août.

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX/BRAZZAVILLE

Les maitres retournent au karaté traditionnel

Plusieurs ceintures noires de la ligue de Brazzaville ont pris part à un stage, visant à renouveler leurs connaissances sur certains aspects du karaté traditionnel.

Le karaté dit traditionnel intègre les techniques qui ne sont pas toujours prises en compte dans la codification du karaté de compétition. On y retrouve, entre autres, le jiyu kumité ou combat traditionnel libre dans lequel les étranglements, les coups de tête et de genoux et bien d'autres sont permis. Le karaté traditionnel, adapté à

quer les points dans une compétition et qui, d'ailleurs, ne représente qu'un millième de la pratique totale », a indiqué Me Pierre Brunet, l'expert ceinture noire 8^e dan qui a dirigé ce stage, en présence notamment de la directrice départementale des Sports de Brazzaville, Félicité Ottembongot Ibia. En dehors des aspects du karaté traditionnel, le travail a également porté sur la partie compétition d'autant plus le stage avait pour thème : « Le karaté traditionnel et le haut niveau ». Maître Pierre Brunet a recon-

Le président de la ligue de karaté de la ville capitale, Constantin Nganongo-Itoua, s'est dit satisfait de la tenue réussie de ce stage « C'est toujours important de former les cadres techniques des clubs pour bien préparer les compétiteurs qui travaillent jour après jour dans différents clubs », a-t-il déclaré. Les ceintures noires qui ont pris part à ce stage sont sorties de là très satisfaites. « Ce qui m'a intéressé c'est que dans les clubs on ne se focalise pas du tout sur le karaté traditionnel. Or, pour bien faire le karaté il



Me Pierre Brunet expliquant une technique. Crédit photo Adia

tous les âges, utilise donc toutes les armes du corps humain pour neutraliser tout éventuel agresseur dans un minimum de temps. « Le karaté traditionnel doit retrouver ses lettres de noblesse dans les clubs car le karaté ne se résume pas uniquement à sautiller pour mar-

nu que les participants ont un bon niveau puisque selon lui le Congo a une longue tradition de karaté et ses médaillés dans plusieurs compétitions ne sont pas nés d'hier. Il faut juste constamment réveiller ses talents qui parfois somnoient.

faut maîtriser les aspects traditionnels de la discipline », a expliqué maître Djibril Ondongo ceinture noire 3^e dan. Chaque participant est rentré chez lui avec un diplôme de participation à ce stage.

Rominique Nerplat Makaya

TOURNOI INTERQUARTIER

ADDR+ regroupe la jeunesse de Madingou autour du football

Arsenal de Capable a complété la liste des qualifiés pour les demi-finales du tournoi de football interquartier qui se dispute à Madingou en faisant jeu égal d'un but partout devant JS Moukokotadi.

C'est à la faveur d'un goal-average que cette équipe a rejoint Tonnerre de Dakar, JS Kingoma et Dortmund. La finale de cette compétition dénommée « Denis-Sassou-N'Guesso pour la jeunesse » se jouera le 12 août à Madingou. Organisé par l'Association Denis doit rester (ADDR+), ce tournoi a mis aux prises sept équipes, notamment Saint-Étienne de Zuki-bangu, JS Kingoma, Dortmund, FC Moukoubouka, Tonnerre de Dakar, Arsenal de Capable et JS Moukokotadi.

Il vise à rassembler les jeunes de Madingou. Le football étant un jeu collectif qui développe le fair-play. Par cette compétition, les organisateurs veulent aussi donner une éducation à la jeunesse, celle de se comprendre et d'accepter les réalités, le vivre ensemble. Selon les organisateurs, la compétition porte le nom du président de la République par rapport à son implication pour l'épanouissement de la jeunesse. Ils ont cité le stade de Madingou construit à la faveur de la municipalisation accélérée comme preuve de cet engagement. « Ce qui intéresse plus les jeunes à Madingou c'est le stade. Et nous le considérons comme le plus beau cadeau que le président a donné à la jeunesse de Madingou », pensent les organisateurs.

Après avoir gagné la première bataille, celle qui consistait à lutter pour que Denis Sassou N'Guesso reste au pouvoir, l'ADDR a changé de vision et d'appellation. Elle s'appelle désormais ADDR+. Le signe plus, indiquent ses membres, est une invite au président de la République de poursuivre le chantier du développement du Congo. « Il y a eu des municipalisations et nous lui demandons de faire plus. Le travail doit continuer », a indiqué Méderic Oloulao Essassa, président de l'ADDR+.

J.G.E.